

RESULTATS CHOUETTE HULOTTE 1995

1) Occupation des nichoirs

a) En 1995, 43 nichoirs ont été occupés sur 87 (49,42 %).

b) Cette année, trois nidifications ont réussi dans des sites naturels. On note une nichée dans un nid de Grands Corbeaux en falaise (Brot-Dessous), une dans un nid de Grands Corbeaux dans une carrière (La Sarraz) et une dans la cavité d'un Peuplier carolin (Portalban).

c) Autres occupants des nichoirs :

Quatre nichoirs ont eu le trou d'envol bétonné par la Sittelle.

La Martre a laissé des traces à quatre endroits et a été surprise dormant dans un nichoir et nichant dans un second (trois jeunes).

Neuf essaims d'abeilles et treize nids de frelons ont été construits dans nos caisses.

Un couple de Mésanges bleues, trois couples de Mésanges sp, un couple de Passereaux sp et un couple de Pigeons sp (probablement du Colombin) ont construit des nids dans des nichoirs à Hulottes.

Deux Loirs gris ont occupé nos caisses.

2) Reproduction

a) Nombre d'échecs :

Total : 3 couples ont échoué pour 46 couples ayant pondu des oeufs, soit 6,52 %.

Aucun échec n'a été constaté durant l'élevage des jeunes.

b) Taille des pontes abandonnées :

1 x 3 oeufs, 1 x 4 oeufs et 1 x 6 oeufs = 13 oeufs.

c) Nombre d'oeufs pondus :

Total : 147 oeufs pondus. Seules les pontes complètes et ayant produit des jeunes proches de l'envol ont été prises en considération (n=35).

Grandeur des pontes : 1 ponte à 6 oeufs = 6 oeufs

15 pontes à 5 oeufs = 75 oeufs
 9 pontes à 4 oeufs = 36 oeufs
 10 pontes à 3 oeufs = 30 oeufs

Moyenne : 4,20 oeufs.

d) Nombre d'oeufs inféconds :

Total : 8 oeufs inféconds pour 147 oeufs pondus par des couples ayant réussi leur nichée (5,44 %).

e) Nombre d'oeufs éclos :

Total : 139 oeufs éclos pour 147 oeufs pondus par des couples ayant réussi leur nichée (94,55 %).

f) Nombre de jeunes proches de l'envol :

Total : 121 jeunes proches de l'envol pour 139 oeufs éclos (87,05 %).

Moyenne : 3,45 jeunes par nichée réussie (n = 35).

g) Dates des pontes :

Elles s'échelonnent comme suit : 4 pontes (9,30 %) 1ère dizaine février - 10 pontes (23,26 %) 2ème dizaine février - 17 pontes (39,54 %) 3ème dizaine février - 5 pontes (11,63 %) 1ère dizaine mars - 3 pontes (6,98 %) 2ème dizaine mars - 2 pontes (4,65 %) 3ème dizaine mars - 1 ponte (2,32 %) 2ème dizaine avril et 1 ponte (2,32 %) indéterminée.

h) Tableau récapitulatif :

	Nbre d'oeufs pondus	Nbre d'oeufs inféconds	Nbre d'oeufs éclos	Nbre de jeunes à l'envol	Nbre de couples
Pour couples ayant réussi	147	8	139	121	35
Pour couples ayant échoué	13	?	0	0	3

3) Bilan du baguage

En 1995, 146 jeunes provenant de 43 nichées ont été bagués.

Grandeur des nichées : 1 nichée à 1 jeune = 1 jeune
 9 nichées à 2 jeunes = 18 jeunes
 14 nichées à 3 jeunes = 42 jeunes
 10 nichées à 4 jeunes = 40 jeunes
 9 nichées à 5 jeunes = 45 jeunes

Moyenne : 3,39 jeunes.

4) Captures des adultes

17 femelles et 1 mâle ont été capturés et bagués pour la première fois dont un couple lors d'un contrôle hivernal. On ne connaît pas leur provenance. Leur âge n'a pas encore été déterminé mais des données sur le mode de renouvellement de leur rémige ont été collectées.

5) Contrôles des adultes

9 femelles, 1 mâle et un individu de sexe inconnu ont été contrôlés. Il s'agit de chouettes capturées mais déjà baguées.

6) Distance entre le lieu de naissance et le lieu du contrôle des adultes

a) pour les adultes bagués en tant que juvéniles (n = 7) :

- La femelle 871'061, née en 1993, à Coumin-Dessous, s'est reproduite avec succès, à Sassel. Distance 2 km.
- La femelle 859'856, née en 1988, à Portalban, s'est reproduite avec succès, à Montmagny. Distance 4 km.
- La femelle 871'085, née en 1993, à Chevroux, s'est reproduite avec succès, à Portalban. Distance 5 km
- Un individu de sexe inconnu (probablement un mâle) portant la bague no 871'206, né en 1993, à Châtillon, a été contrôlé, durant l'hiver, à Sassel. Distance 7km.
- La femelle 865'486, née en 1991, à Mussillens, s'est reproduite avec succès, à Combremont-le-Grand. Distance 8 km.
- La femelle 871'083, née en 1993, à Chevroux, s'est reproduite avec succès, à Cudrefin. Distance 12 km.
- La femelle 864'448, née en 1993, à Poliez-Pittet, s'est reproduite avec succès, à Chêne-Pâquier. Distance 18 km.

b) pour les adultes bagués en tant que nicheurs (n = 4) :

- Le mâle 850'702, bagué comme adulte en 1984 à Portalban, s'est reproduit avec succès au même endroit. Distance 0 km.
- La femelle 860'299, baguée comme adulte en 1989 à Montet-Broye, s'est reproduite avec succès au même endroit. Distance 0 km.
- La femelle 861'466, baguée comme adulte en 1989 à Yvonand, s'est reproduite avec succès au même endroit. Distance 0 km.
- La femelle 862'900, baguée comme adulte en 1990 à Grandsivaz, s'est reproduite avec succès à Henniez. Distance : 8 km.

7) Surplus de proies découverts dans les nids (n=193)

Mulots sp entiers : 80
 Mulots sp décapités : 51
 Mulots sp arrière-trains : 23

Total : 154 mulots

Campagnols sp entiers : 14
 Campagnols sp décapités : 7
 Campagnols sp arrière-trains : 8

Total : 29 campagnols sp

Muscardins entiers : 3
 Souris grise entière : 1
 Ecureuil arrière-train : 1
 Hirondelle de cheminée décapitée : 1
 Merle noir arrière-train : 1
 Troglodyte entier : 1
 Grive musicienne entière : 1
 Pattes sèches de batraciens sp : 1

8) Identification des plumes d'oiseaux trouvées dans les nichoirs

Plumes de Merle noir : au moins 3 individus.
 Plumes de Grive musicienne : au moins 2 individus.
 Plumes de Moineaux friquets : au moins 1 individu.
 Plumes de Verdier : au moins 1 individu.
 Plumes de Rouge-queue noir : au moins 1 individu.
 Plumes de Pinson des arbres : au moins 1 individu.

9) Remarques

Durant cet automne, plus de quarante bidons en plastique (types Piller ou Henniez) ont été remplacés par des nichoirs en bois en forme de "L" inversé. Cette décision avait été prise lors de la journée officielle des bûcherons et gardes-forestiers fribourgeois qui s'était déroulée le 04 novembre 1994, à Grangeneuve/FR. Le GBRO et le SACHEM avaient été invités à cette réunion et nous avons pu présenter nos diverses activités. Durant les entrevues, les professionnels du bois nous avaient reproché la pose de bidons en plastique sur les arbres. Par la même occasion, nous avons corrigé la hauteur des caisses et leur emplacement (milieux forestiers trop fermés). A ce jour, elles sont presque toutes filochables (entre 6 et 8 m du sol).

10) Remerciements aux participants

Teddy Blanc, Laurent Broch, Jean-Baptiste Bugnon, Romain Cantin, Charly Corminboeuf, Anne-Lyse Ducrest, Martin Epars, Henri Etter, Pierre-André Fragnière, Charly Henninger, Serge Jaquier, Jacques Jeanmonod, Robert Mutrux, Pascal Rapin, Christian Roulier, Alexandre Roulin et Jean-Michel Vessaz.

Payerne, le 22 décembre 1996

Bertrand Ducret